



## **Avis de publication**

**Lancement d'une procédure de modification simplifiée du plan d'urbanisme  
directeur de la commune de Boulouparis**

Conformément aux articles R 112-10-1 et PS 112-48-1 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie et suite à la délibération n° 46/2018 du 20 septembre 2018 de la commune de Boulouparis, une procédure de modification simplifiée du plan d'urbanisme directeur de la commune de Boulouparis est engagée.